

MAIRIE



Convocation du Conseil Municipal

LA SELLE-EN-LUITRÉ Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de LA SELLE-EN-LUITRÉ se réunira à la **mairie** (salle Brocéliande) de la Selle-en-Luitré en séance ordinaire le :

LE MARDI 15 septembre à 20H30

Suivant convocation en date du 8 septembre 2020 adressée aux conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020.

Urbanisme

- 1/Déclaration d'intention d'aliéner
- 2/Lots n°2 et 3 Lotissement Le Couesnon
- 3/Choix de la Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une habitation Lotissement Le Couesnon
- 4/Appel à projets département dynamisation des centres bourgs
- 5/Proposition d'achat des terrains : B330 et ZK67

Marchés Publics

- 6/Cimetière n°2 avec préau d'accueil
- 7/Réhabilitation de l'ancien restaurant la selloise en logement locatif

Administration générale

- 8/Relais intercommunal parents assistants maternels enfants (RIPAME)
- 9/Compte-rendu des commissions

Exécutif

- 10/Désignation du délégué au sein du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du pays de fougères
- 11/Commissions Fougères Agglomération – Membres désignés pour participer aux commissions

Finances

- 12/Consultation bancaire pour un emprunt pour le marché cimetière n°2 avec préau d'accueil
- 13/Loyers Restaurant La Selloise
- 14/Location n°7 le bourg à compter du 01/09/2020
- 15/Consultation Assurances 2021-2023
- 16/Recensement voirie communale et numérotation de la « VC 46 »

Ressources humaines

- 17/Contrat d'apprentissage 2020-2022
- 18/Convention – Missions facultatives du CDG35

Questions diverses

**Le Maire
Denis CHOPIN**

Signature



En cas d'empêchement, prière de bien vouloir remettre votre pouvoir

✂-----

Madame, Mademoiselle ou Monsieur,

Donne pouvoir à Madame, Mademoiselle ou Monsieur

Pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal du